



HAL
open science

Les frontières de la déclamation dans l'Institution oratoire de Quintilien

Sophie Conte

► **To cite this version:**

Sophie Conte. Les frontières de la déclamation dans l'Institution oratoire de Quintilien. Exercices de rhétorique, 2024, La déclamation au début de l'époque moderne : une institution oratoire (22), 10.4000/rhetorique.1613 . hal-04648835

HAL Id: hal-04648835

<https://hal.univ-reims.fr/hal-04648835v1>

Submitted on 16 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License

Les frontières de la déclamation dans l'*Institution oratoire* de Quintilien

Sophie Conte



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/rhetorique/1613>
DOI : 10.4000/rhetorique.1613
ISSN : 2270-6909

Éditeur

UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

Édition imprimée

ISBN : 978-2-37747-490-5

Référence électronique

Sophie Conte, « Les frontières de la déclamation dans l'*Institution oratoire* de Quintilien », *Exercices de rhétorique* [En ligne], 22 | 2024, mis en ligne le 22 avril 2024, consulté le 27 avril 2024. URL : <http://journals.openedition.org/rhetorique/1613> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rhetorique.1613>

Ce document a été généré automatiquement le 27 avril 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-SA 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Les frontières de la déclamation dans l'*Institution oratoire* de Quintilien

Sophie Conte

- 1 Introduite à Rome par les rhéteurs grecs au deuxième siècle avant notre ère, la déclamation a été adaptée aux nécessités romaines par les premiers rhéteurs latins, et Cicéron lui a donné une finalité pratique de préparation à l'éloquence du forum, de la conception du discours à sa mise en œuvre devant un auditoire¹. Elle a pris son essor à l'époque d'Auguste, devenue à la fois un exercice d'école, pratiqué par les élèves et leurs professeurs, et une performance publique, à laquelle se prêtaient des professeurs et des orateurs de renom, ou encore des amateurs, lettrés et gens de la bonne société, parfois même les empereurs². Les *Controverses* et les *Suasoires* publiées par Sénèque le Père donnent une idée de ces discours fictifs du début du 1^{er} siècle de notre ère, façonnés sur le modèle de l'éloquence judiciaire ou délibérative³. Dès cette époque, la déclamation a fait l'objet de critiques, notamment pour ses sujets fantaisistes et les audaces stylistiques qu'elle permettait⁴. Lorsqu'il écrit à la fin du siècle son célèbre traité sur la formation de l'orateur, Quintilien perçoit encore la déclamation comme un phénomène nouveau (« *ex omnibus nouissima inuenta* », 2.10.1⁵) et il l'associe à l'éloquence contemporaine. L'engouement pour la déclamation, de la part du public comme des orateurs, a en effet modifié les pratiques oratoires, si bien que s'est répandu au fil du temps le sentiment que l'éloquence s'était corrompue, décadence associée à l'âge d'argent, comme en témoignent Quintilien lui-même, dans un ouvrage perdu, et Tacite dans le *Dialogue des orateurs*⁶.
- 2 Au livre 5 de l'*Institution oratoire*, à la fin du chapitre sur l'usage des arguments (5.12.17-22), Quintilien compare les déclamations à des eunuques et leur reproche leur manque d'authenticité. Il leur oppose, dans une autre métaphore, les statues représentant des athlètes ou des guerriers, qui prennent soin de leur corps dans le respect de la nature. À l'eunuque, Quintilien préfère la statue de Polyclète, le *Doryphore*⁷. Pourtant, loin de condamner la déclamation, il consacre, au livre 2, un

chapitre entier à cet exercice (2.10). Il serait tentant de considérer qu'il privilégie la déclamation scolaire en condamnant la pratique mondaine, mais ce n'est pas tout à fait exact : il n'est pas toujours aisé de savoir de quelle déclamation il est question dans l'*Institution oratoire*, vu qu'un seul nom désigne les deux pratiques, en latin comme en français. Un même lieu (*schola*), peut abriter des déclamations organisées dans le cadre scolaire comme des performances destinées à un plus large public, tandis que le forum est le lieu de l'éloquence civique, surtout judiciaire dans la perspective de Quintilien. Les frontières de la déclamation sont donc floues dans l'*Institution oratoire*. Quintilien – qui se fait lui-même parfois déclamateur dans le traité – tient un double langage, car il la prise autant qu'il s'en méfie, soucieux de la maintenir dans de justes limites.

1. La déclamation à l'école

- 3 Couronnement de la formation de l'orateur, dernier exercice de la série des *progymnasmata*, la déclamation était objet de concurrence entre le grammairien et le rhéteur (2.1.2-3)⁸. Quintilien la revendique pour ce dernier, parce qu'elle prépare directement à l'éloquence du forum, et il critique les mauvais usages qu'en font les professeurs, signe de l'importance qu'il lui accorde (2.10.3). Preuve de sa popularité, cet exercice a la faveur des pères, qui insistent pour que leurs fils déclament (2.7.1, 10.5.21).

Proximité entre la déclamation et le forum

- 4 M. Winterbottom a très finement analysé en quoi la simplification des causes fictives plaidées dans le cadre des controverses était une bonne préparation au métier d'avocat⁹. Quintilien affirme que les deux formes d'éloquence sont intrinsèquement liées :

Totum autem declamandi opus qui diuersum omni modo a forensibus causis existimant, hi profecto ne rationem quidem, qua ista exercitatio inuenta sit, peruident. Nam si foro non praeparat, aut scaenicae ostentationi aut furiosae uociferationi simillimum est. (2.10.7-8)

Mais les gens qui considèrent que la déclamation dans son ensemble est opposée en tout point aux causes du forum ne comprennent assurément pas pourquoi cet exercice a été inventé ; car si elle ne prépare pas au forum, elle conduit presque inévitablement les orateurs à se donner en spectacle comme des comédiens ou à vociférer à l'instar de fous furieux.

Cette remarque fait apparaître le statut ambigu de la déclamation, entre discours judiciaire et éloquence d'apparat : elle procède en effet de l'une et de l'autre. Quintilien entend faire du forum – comme modèle et comme finalité – le garde-fou qui garantit la pureté de la déclamation, alors que c'est souvent le raisonnement inverse qui s'impose : on déplore que la déclamation pervertisse les discours du forum.

- 5 Quintilien, qui privilégie l'éloquence judiciaire dans l'*Institution oratoire*, étudie brièvement l'éloquence délibérative au livre 3, sous sa forme déclamatoire. Constatant la porosité des deux genres (3.8.55-58), il juge qu'il faut leur appliquer un même style :

Non simplex autem circa suasorias error in plerisque declamatoribus fuit, qui dicendi genus in his diuersum atque in totum illi iudiciali contrarium esse existimauerunt. (3.8.58)

Pour ce qui est des *suasories*, la plupart des déclamateurs commettent cependant bien des erreurs en croyant que le style requis pour ces discours est différent de celui du genre *judiciaire*, dont j'ai parlé, et même tout à fait opposé.

Il met ici sur le même plan des déclamations (*suasorias*) et un discours prononcé au forum, relevant du genre judiciaire (*iudiciali*), alors qu'on attendrait le mot *controuersia*.

Quand il en vient au style des suasoires, c'est avec l'éloquence délibérative du forum qu'il les compare :

Verborum autem magnificentia non ualidius est adfectanda suasorias declamantibus, sed contingit magis. [...] Alia ueri consilii ratio est, ideoque Theophrastus quam maxime remotum ab omni adfectione in deliberatio genere uoluit esse sermonem. (3.8.61-62)

D'autre part, les déclamateurs ne doivent pas rechercher trop vivement la magnificence de l'expression dans les suasoires, même si l'occasion s'y prête plus souvent. [...] Dans les vraies délibérations, la situation est différente et c'est pourquoi Théophraste a décrété que le langage du discours délibératif devait être, autant que possible, dépourvu d'affectation.

Quintilien a remarqué au préalable que les suasoires impliquent souvent de nobles personnages. Le nom *adfectatio* signifie, en latin comme en français, le fait de chercher quelque chose, ce qui aboutit en l'occurrence à produire un style « recherché », d'où « affecté ». Ce processus est reproduit ici par l'emploi de la forme verbale *adfectanda est* qui se mue en *adfectatio* dans la phrase suivante. La mention de l'éloquence délibérative du forum sert ici encore de repère pour l'exercice de la déclamation. Ces deux passages font apparaître un double rapport entre le genre délibératif (*deliberatiuum, suasoria*) et le genre judiciaire (*iudiciale, controuersia*) d'une part, entre l'éloquence du forum (*deliberatiuum, iudiciale*) et l'éloquence d'école (*suasoria, controuersia*) d'autre part : les frontières ne sont pas toujours bien dessinées.

Une différence technique

- 6 Il est inévitable que la déclamation d'école ne corresponde pas en tout point à l'éloquence du forum. La différence est manifeste au niveau de l'exorde et de la narration. Dans l'exorde, les déclamateurs font un usage systématique de la *prolepsis*, qui consiste à répondre par avance à une objection.

Id cum sit utile aliquando, nunc a declamatoribus quibusdam paene semper adsumitur, qui fas non putant nisi a contrario incipere. (4.1.50)

Ce procédé [la *prolepsis*] est parfois utile, mais certains déclamateurs aujourd'hui l'emploient presque tout le temps, pensant qu'il est interdit de commencer autrement qu'en s'opposant à une objection¹⁰.

Quintilien ne remet pas en question le procédé : il en montre l'utilité par un exemple emprunté à Cicéron. C'est le décalage entre *aliquando* et *paene semper* qui motive sa critique et l'emploi ironique de *fas est*, terme solennel pour montrer que les déclamateurs font une loi de ce qui ne devrait être qu'un usage ponctuel. Le propos est technique, bien évidemment, mais le ton est celui d'un moraliste qui pointe les défauts de certains (*quibusdam*) de ses contemporains (*nunc*).

- 7 Pour trouver une bonne entrée en matière, la méthode consiste à s'interroger sur les circonstances du discours :

Ipsa illum natura eo ducet ut sciat quid primum dicendum sit. At nunc omne quo coeperunt prohoemium putant, et ut quidque succurrit, utique si aliqua sententia blandiatur, exordium. (4.1.52-53)

L'orateur sera tout naturellement amené à savoir ce qu'il faut dire en premier. Mais on tient de nos jours pour un préambule tout propos tenu au début du discours et on appelle exorde la première idée venue, surtout si elle s'accompagne de quelque trait séduisant.

L'éducation oratoire dispensée par Quintilien, reposant sur l'étude et l'exercice, permet d'acquérir une seconde nature : quand on a acquis la méthode, alors *naturellement*, on trouve le propos juste et adapté, mais si l'on se fie uniquement à l'inspiration du

moment, on manque le but. Cette remarque vise autant le manque de rigueur des professeurs que le goût contemporain pour les traits.

- 8 Quintilien note encore que le cadre fictif de la déclamation modifie la façon d'aborder une cause, puisqu'on ne tient pas compte de l'ordre de parole des avocats qui plaident la même cause¹¹ (4.2.28-29), et que les causes que l'on doit analyser y sont moins complexes qu'au forum (7.1.4). Il signale de même que la « reprise de la narration » (*ἐπιδήγησις*, *epidiègèsis*) correspond plus à la déclamation qu'au forum (4.2.128). Ces remarques visent avant tout à rappeler à l'élève la nécessaire adaptation quand on passe d'un univers à l'autre.

La déclamation, entre fiction et réalité

- 9 On reproche souvent à la déclamation, qui s'exerce dans le domaine de la fiction, d'être fantaisiste et trop éloignée de la réalité¹². Quintilien note que cela conduit à des postures inacceptables du point de vue de l'argumentation (3.8.44) et que ce n'est pas sans effet sur le style : ces orateurs ont plus que d'autres recours à des expressions familières et ils tendent à mépriser le vocabulaire (8.3.22-23). C'est parce que les sujets sont fictifs que « les déclamations ont moins de vitalité et de puissance que les discours » (« *minus sanguinis ac uirium* », 10.2.12). C'est pourquoi il ne faut pas différer trop longtemps l'expérience du forum :

[...] *quid attinet tam multis annis quam in more est plurimorum (ut de iis a quibus magna in hoc pars aetatis absumitur taceam), declamitare in schola et tantum laboris in rebus falsis consumere, cum satis sit modico tempore imaginem ueri discriminis et dicendi leges comperisse ?* (12.11.15)

[...] à quoi bon consacrer autant d'années, comme un très grand nombre de gens le font aujourd'hui – sans parler de ceux qui y passent une grande partie de leur vie –, à déclamer dans une école encore et encore et déployer autant d'efforts sur des sujets fictifs, alors qu'il ne faut que peu de temps pour se faire une image des procès réels et des règles de l'art oratoire ?

Quintilien oppose la vanité des déclamations (*in rebus falsis*) et la réalité (*ueri discriminis*). La parenthèse sous forme de prétérition (*ut... taceam*) est une allusion à la pratique sociale de la déclamation, dont on voit qu'elle n'a pas sa faveur. La critique porte en partie sur l'excès de la pratique, ce que suggère l'infinitif *declamitare*, fréquentatif de *declamare*.

- 10 Dans le chapitre 2.10, Quintilien affirme au contraire, en des termes quasi identiques, que la déclamation donne « une image très proche de la réalité » (« *ueritati proximam imaginem* », 2.10.2), parce que c'est un discours complet. Ce n'est pas une description, mais un programme : il précise aussitôt qu'il souhaite que les sujets soient « aussi proches que possible de la vie réelle » (« *simillimae ueritati* », 2.10.4) et refuse les thèmes trop fantaisistes (2.10.5-7). Il revient un peu plus loin sur les inconvénients des sujets fictifs dans ce qui les sépare de la réalité (2.10.14-15). Quintilien oscille donc dans ce chapitre entre constat et volontarisme. Il en va de même au livre 10, où il vante l'utilité de l'exercice pour le jeune homme en formation comme pour l'orateur en activité (10.5.14, 10.5.21).
- 11 Il explore cependant les possibilités de la fiction et fait des rapprochements avec le théâtre¹³. Les déclamateurs doivent avoir soin des caractères – ce en quoi la lecture de Ménandre peut être utile (10.1.71) –, car ils jouent plusieurs rôles, comme les

comédiens (3.8.51, 4.1.47)¹⁴. Or le bon acteur de théâtre, précisément, trouve son inspiration dans la réalité :

Sed in schola quoque rebus ipsis adfici conuenit, easque ueras sibi fingere, hoc magis quod illic ut litigatores loquimur frequentius quam ut aduocati ; orbem agimus et naufragum et periclitantem ; quorum induere personas quid attinet nisi adfectus adsumimus ? [...] frequenter motus sum, ut me non lacrimae solum deprenderent, sed pallor et ueri similis dolor. (6.2.36)

Mais à l'école aussi, il est normal de se laisser toucher par le sujet même et de se l'imaginer comme réel, d'autant plus que nous y parlons plus souvent comme plaideurs que comme avocats ; nous sommes un orphelin, un naufragé, une personne en danger ; à quoi bon tenir ces rôles, si nous n'en assumons pas les sentiments ? [...] souvent j'ai été ému, au point d'être envahi par les larmes et même de pâlir et d'être gagné par un chagrin qui semblait réel.

Alors qu'à Rome la fonction d'accusateur était réservée aux orateurs débutants, et ne constituait donc pas un objectif pour la formation, les élèves s'entraînaient aussi à assumer ce rôle dans le cadre scolaire. Ce qui est en jeu ici, c'est la maîtrise des émotions : comme Cicéron avant lui, Quintilien explore le paradoxe du comédien. On ne sait d'ailleurs si le souvenir personnel auquel il fait référence provient de son activité d'avocat ou de rhéteur.

- 12 Quintilien veut à toute force maintenir la déclamation dans son rôle préparatoire à l'éloquence du forum. La réalité contemporaine vient parfois contredire ses projets.

2. De l'école au forum : le plaisir du discours

- 13 Au fil du siècle, les orateurs ont introduit au forum des habitudes générées par la pratique de la déclamation, ce qui a conduit Quintilien et ses contemporains à déplorer la corruption de l'éloquence¹⁵. Dans l'*Institution oratoire*, la critique du style contemporain repose de manière récurrente sur trois critères convergents qui associent liberté formelle et recherche du plaisir : *licentia*, *lasciuia* et *uoluptas*. Ces trois caractéristiques sont liées à la langue poétique, qui constitue un modèle et un contre-modèle pour l'orateur. Depuis l'époque augustéenne en effet, rhétorique et littérature s'influencent mutuellement. La déclamation, par son goût pour la fantaisie et l'imagination, contribue à la littérisation de la rhétorique. Et on voit se développer, à partir d'Asinius Pollion, la pratique de la récitation d'œuvres littéraires, performance orale devant un auditoire, comme la déclamation.

La liberté excessive : *licentia*

- 14 Le nom *licentia* désigne le plus souvent dans l'*Institution oratoire* la liberté excessive, l'extravagance. La liberté propre au langage poétique (*poetica licentia*) ne convient pas à l'orateur : le rythme de la prose n'est pas celui de la poésie. Si l'expression « licence poétique » désigne de nos jours un fait de langue ou de style, Quintilien l'emploie plutôt à propos des orateurs, insistant sur le processus plus que sur les effets. Ici comme ailleurs, la frontière est ténue entre le sens moral et le sens rhétorique. La « liberté de mots » (*uerborum licentia*, 12.10.73) participe à la définition du style corrompu, dans un enchaînement de métaphores dont elle constitue peut-être le terme le moins explicite, puisqu'elle côtoie les verbes *lasciuire*, *turgescere*, *bacchari*, dans une phrase dont l'ampleur mime ce qu'elle désigne¹⁶. Jointe à l'ignorance (*inscitia*), la liberté des

déclamateurs est une des causes majeures de la corruption de l'éloquence (2.10.3). Cela se vérifie notamment dans l'usage des comparaisons :

Quod quidem genus a quibusdam declamatoria maxime licentia corruptum est : nam et falsis utuntur, nec illa iis quibus similia uideri uolunt adplicant. (8.3.76)

Il est vrai que certains orateurs ont dénaturé ce type de comparaison surtout en raison des libertés excessives prises dans la déclamation : ils en emploient qui sont fausses et d'autres qui ne correspondent pas au comparé qu'ils veulent illustrer¹⁷.

Quintilien fait l'éloge de la comparaison comme procédé argumentatif et comme ornement, à condition qu'elle soit cohérente. Formée sur le modèle de *poetica licentia*, l'expression *declamatoria licentia* relègue implicitement les déclamateurs au rang des poètes dans le rapport à la norme oratoire. La *licentia* en vient à désigner toute l'éloquence contemporaine – et non plus strictement la déclamation –, à propos de l'usage excessif des *sententiae* :

[...] *si necesse sit, ueterem illum horrorem dicendi malim quam istam nouam licentiam. Sed patet media quaedam uia, sicut in cultu uictuque accessit aliquis citra reprehensionem nitor.* (8.5.34)

[...] s'il fallait absolument choisir, je préférerais cette rudesse du style d'autrefois aux excès de nos modernes. Toutefois il existe une voie médiane, tout comme un raffinement qui n'a rien de répréhensible s'est parfois introduit dans la manière de s'habiller ou dans le style de vie¹⁸.

- 15 Quintilien prône une voie moyenne, équilibre traduit par l'emploi des adjectifs démonstratifs, *illum* marquant l'éloignement temporel de la pratique ancienne, tandis que la proximité inhérente à *iste* est compensée par la distance que lui donne sa valeur péjorative. L'usage des *sententiae*, s'il n'est pas ignoré de Cicéron, est en effet typique de l'éloquence de l'âge d'argent. Or Quintilien, quelque modération qu'il affiche ici, y recourt lui-même volontiers, en homme de son temps¹⁹.

Liberté et légèreté : *lasciua*

- 16 Critère complémentaire de la *licentia*, le mot *lasciua* est employé surtout sous une forme verbale (*lasciure*). Il a trois sens principaux : gaieté (sens premier) ; licence, dérèglement, débauche (sens moral) ; badinage du style (sens métaphorique). Le lien avec le contre-modèle poétique est encore bien établi. À propos des parties du discours, Quintilien critique les transitions artificielles dans les déclamations :

Illa uero frigida et puerilis est in scholis adfectatio, ut ipse transitus efficiat aliquam utique sententiam et huius uelut praestigiae plausum petat, ut Ouidius lasciuire in Metamorphosesin solet. (4.1.77)

C'est affectation académique et puérile, dans les écoles, que de transformer systématiquement la moindre transition en une sorte de trait et de chercher à se faire applaudir grâce à cette espèce de tour de passe-passe, jeu auquel Ovide a coutume de se livrer dans les *Métamorphoses*.

La nuance apportée par rapport à la *licentia* est celle de l'affectation (*adfectatio*), terme lui aussi essentiel dans la critique du style contemporain. La mention d'Ovide est un exemple du va-et-vient entre rhétorique et littérature. Cette recherche excessive et vaine est motivée par la quête des applaudissements, travers qui ressortit à l'*ostentatio*.

- 17 Cette forme de légèreté, compréhensible dans la jeunesse – il faut de la maturité pour écrire simplement –, n'est pas excusable pour un orateur adulte (2.4.3-4). Certains orateurs contemporains, dans la narration aussi, « se livrent à toutes sortes d'extravagances dans les idées, le choix des mots, le style » (« *rerum et uerborum et compositionis genere lasciuiunt* », 4.2.39). Le verbe *lasciuire* est ici associé à l'*inuentio* (*res*)

et à l'*elocutio* (*uerba, compositio*²⁰). Ce défaut, dû à l'imitation des poètes, auteurs que les enfants étudient chez le grammairien, devient condamnable car il est le signe du manque de retenue de l'époque.

- 18 À propos de la lecture critique des auteurs chez le rhéteur, Quintilien énumère en asyndète les défauts à traquer dans les textes loués par ses contemporains, dont le goût est corrompu. Il s'agit d'y relever toutes les expressions « impropres, obscures, ampoulées, vulgaires, triviales, extravagantes, efféminées » (« *quam multa inpropria obscura tumida humilia sordida lasciua effeminata sint* », 2.5.10). Si la *lasciua* n'est ici qu'un défaut parmi d'autres, elle est associée au style contemporain en plusieurs autres endroits (2.5.22, 10.1.43, 11.1.56).

Le plaisir pour but : *uoluptas*

- 19 La liberté dont font preuve les déclamateurs rejoint le critère du plaisir (*uoluptas*), lui aussi associé à la poésie (1.8.11, 8.6.17, 10.1.28). Le terme signifie le désir de plaire et l'effet ressenti par l'auditoire, selon le double point de vue de l'émetteur et du récepteur. Quintilien mentionne, sans y adhérer totalement, la définition de la rhétorique comme « une certaine expertise en matière de charme et de plaisir » (« *peritiam quandam gratiae ac uoluptatis* », 2.15.24).
- 20 Le plaisir (*uoluptas*), source d'efficacité rhétorique, est pris en compte dans le *delectare* depuis Cicéron, et donc recommandable²¹. Quintilien défend le *delectare* au service de l'argumentation, contrairement aux orateurs d'autrefois qui privilégiaient le *docere* (5.pr.1), et s'il note au passage que les fables persuadent les esprits naïfs par le plaisir facile qu'elles leur procurent (5.11.19), il affirme aussi que « le plaisir de l'auditeur fait beaucoup pour la crédibilité de l'orateur » (« *multum ad fidem adiuuat audientis uoluptas* », 5.14.35). À propos de l'arrangement des mots, Quintilien rappelle que les oreilles jugent (« *iudicant aures* ») à l'aune du plaisir ressenti (9.4.116), et que parfois les juges se laissent emporter par le plaisir d'écouter l'avocat (9.4.129). Le style doit susciter admiration et plaisir, non « un plaisir honteux, mais uni à l'honneur et à la dignité » (« *non deformis uoluptas sed cum laude ac dignitate coniuncta* », 8.pr.33) : le correctif est rendu nécessaire par l'ambivalence du terme *uoluptas*.
- 21 Tout cela relève de l'ordinaire de la rhétorique. Ce qui caractérise l'éloquence de l'âge d'argent, c'est que les déclamations sont écrites en vue du plaisir (*uoluptas*²²) : le moyen se mue en intention première, ce qui change tout. Quintilien met en cause à ce propos l'évolution du goût du public :

His accedit quod a cura docendi quod intenderint recedunt : itaque illud quaestionum et argumentorum apud corrupta iudicia frigus euitant, nihilque aliud quam quod uel prauis uoluptatibus aures adsistentium permulceat quaerunt. (2.12.6)

De plus, les ignorants ne se donnent pas la peine d'étayer leur argumentation : aussi évitent-ils l'accueil glacial que nos tribunaux décadents réservent aux questions et aux preuves et ne cherchent-ils qu'à charmer les oreilles de l'auditoire, en lui procurant des satisfactions même peu raffinées.

La *uoluptas*, en soi, n'est ni bonne ni mauvaise, elle est efficace. C'est l'adjectif *prauus* (« mauvais ») qui donne un sens péjoratif à l'expression *prauis uoluptatibus* : le sens est ici technique (« mauvais goût »), mais il comporte une connotation morale qui rejaillit sur le public. Quand il s'agit de choisir des modèles à imiter, Quintilien caractérise le style contemporain par la volonté de plaire au public :

Nam quidam solos ueteres legendos putant, neque in ullis aliis esse naturalem eloquentiam et robur uiris dignum arbitrantur; alios recens haec lasciuia deliciaeque et omnia ad uoluptatem multitudinis imperitae composita delectant. (10.1.43)

Les uns croient, en effet, qu'il ne faut lire que les auteurs anciens, et ils considèrent qu'on ne trouve chez aucun autre une éloquence naturelle et une force pleinement virile ; d'autres aiment le style badin et affecté d'aujourd'hui et tous les procédés conçus en vue du plaisir d'une foule sans éducation.

Ce qui est sous-entendu ici, est la confusion – et la contagion – des publics : l'éloquence contemporaine, faite pour les oreilles incultes de ceux qui se pressent pour venir écouter les performances brillantes et virtuoses des déclamateurs, garde ses défauts quand elle s'adresse aux juges, qui finissent par partager le mauvais goût ambiant. Il est encore question de l'esprit des hommes sans culture (« *animi imperitorum* ») qu'il faut séduire lors d'une performance orale, ce qui n'est pas le cas dans les textes écrits (12.10.50). Dans les deux exemples que nous venons de citer, la *uoluptas* crée un déséquilibre entre la persuasion rationnelle (*res*) et l'agrément du style (*uerba*), autrement dit, entre l'*inuentio* et l'*elocutio*. La différence entre les deux façons d'envisager la *uoluptas* tient aussi au fait que dans un cas elle est perçue comme un moyen dont on apprécie l'efficacité, tandis que dans l'autre elle devient un but en soi, ce qui conduit à l'ostentation.

3. Le spectacle de la parole

- 22 Quintilien est un homme de son époque : tout en dénonçant les travers contemporains de l'éloquence-spectacle, tant sociale que scolaire, il est pleinement conscient de ses effets.

Une rhétorique ostentatoire

- 23 Le désir de se mettre en avant fait l'objet d'une critique récurrente visant en particulier l'éloquence contemporaine.

Quo cum sit factum iis quoque temporibus, quibus omnis ad utilitatem potius quam ad ostentationem componebatur oratio et erant adhuc seueriora iudicia, quanto nunc faciendum magis, cum in ipsa capitis aut fortunarum pericula inrupit uoluptas ? (4.2.122)

Si cela se faisait déjà à l'époque où chaque discours visait l'utilité plutôt que l'ostentation et où les tribunaux avaient des principes plus stricts, ne doit-on pas davantage procéder ainsi aujourd'hui où le plaisir s'est imposé même quand la vie ou la fortune sont en danger ?

Le nom *ostentatio* (« ostentation, étalage, parade ») suppose une forme de gratuité et de vanité contraire au critère de l'utilité (*utilitas*), mais qui va de pair avec le plaisir (*uoluptas*). Quintilien lui donne donc une valeur rhétorique et esthétique. Il associe ce mot de façon significative à la poésie (10.1.28), à la déclamation (2.10.8, 2.10.10, 4.3.2) et au genre épideictique (3.4.13, 3.7.1-4, 3.8.63, 8.3.11). Il remarque par exemple que les orateurs contemporains ont pris l'habitude de glisser une digression (*egressio*) juste après l'exposé des faits (*narratio*) :

Quod quidem natum ab ostentatione declamatoria iam in forum uenit, postquam agere causas non ad utilitatem litigatorum sed ad patronorum iactationem repertum est [...] (4.3.2)

Cette pratique trouve son origine dans le désir qu'ont les déclamateurs de se faire admirer, mais elle a finalement gagné le forum, depuis que l'on a imaginé que les

plaidoyers avaient pour but de satisfaire non l'intérêt des plaideurs, mais la vanité des avocats [...].

La déclamation a des effets pervers sur les habitudes du forum : à l'*ostentatio* déclamatoire – les déclamateurs cherchent à se faire admirer – répond la *iactatio* des avocats. Le verbe *iactare*, fréquentatif de *iacio*, signifie au sens propre « jeter de côté et d'autre, agiter », puis, au sens figuré, « jeter en avant avec ostentation ». Les deux noms *iactatio* et *iactantia*, employés dans un sens moral, désignent la vantardise (11.2.22, 11.3.119, 12.2.25). Dans un univers scolaire où tous cherchent à se faire valoir, Quintilien dénonce la prétention des professeurs (1.5.11, 1.8.18) comme il met en garde contre le cabotinage des élèves (« *circulatoria iactatio* », 2.4.15). Du point de vue de la convenance oratoire, critère rhétorique et éthique, la vantardise de l'éloquence est inconvenante (« *eloquentiae indecora* » *iactatio*, 11.1.25).

- 24 Par un glissement métaphorique, le sens moral peut revêtir une valeur rhétorique et esthétique, quand on confond l'intention de l'orateur et le caractère de son discours. Quintilien note la prétention de certains usages linguistiques (« *friuola iactantia* », 1.6.20), dénonce la vanité du langage affecté (« *adfectatio et ambitiosa in loquendo iactantia* », 12.10.40) et décrit la vaine éloquence qui ne fait effet que sur le moment (« *illa dicendi uitiosa iactatio* », 12.9.4-5). Si la prétention n'est pas nouvelle, puisque le mot est associé à l'éloquence asianiste, prompte à l'emphase et à la jactance (« *tumidior et iactantior* », 12.10.17), elle est présentée comme un défaut contemporain, alors que les anciens pratiquaient la « *dissimulatio artis* » (la dissimulation de l'art) :

Sed ut praecipua in hoc dicentis auctoritas, si omnis in subeundo negotio suspicio sordium aut odiorum aut ambitionis afuerit, ita quaedam in his quoque commendatio tacita, si nos infirmos, inparatos, inpaes agentium contra ingeniis dixerimus [...]. Est enim naturalis fauor pro laborantibus, et iudex religiosus libentissime patronum audit quem iustitiae suae minime timet. Inde illa ueterum circa occultandam eloquentiam simulatio, multum ab hac nostrorum temporum iactatione diuersa. (4.1.8-9)

Mais si l'avocat jouit d'une autorité considérable lorsqu'il échappe au soupçon de s'être chargé d'une cause pour des raisons sordides ou par haine ou par ambition, nous bénéficions en quelque sorte aussi d'une recommandation tacite en disant que nous sommes peu sûrs de nous, pas prêts et moins talentueux que les avocats de la partie adverse [...]. On est, en effet, bien disposé naturellement pour ceux qui se trouvent en difficulté, et un juge scrupuleux est toujours prêt à écouter un avocat qui ne menace pas son intégrité²³. D'où le souci qu'avaient les orateurs anciens de dissimuler leur éloquence, à l'opposé de la jactance de ceux d'aujourd'hui.

Le juge abandonne toute méfiance à l'égard des sortilèges de la rhétorique et des séductions du discours s'il croit que l'avocat manque d'éloquence. Cette stratégie rhétorique paradoxale – masquer son éloquence pour être plus éloquent – déjà présente chez Cicéron, Sénèque le Père ou dans le traité *Du Sublime*, est chère à Quintilien (1.11.3, 2.17.6, 12.9.5²⁴). Or ce principe n'a plus cours à son époque, où « nous croyons, dit-il, qu'il n'y a pas d'art s'il ne se voit pas, alors qu'il n'y en a plus s'il est apparent » (« *perire artem putamus nisi appareat, cum desinat ars esse, si apparet* », 4.2.127). On voit là le goût de Quintilien pour la *sententia*, tout comme dans la fin de la phrase : « aussi, le désir de nous faire admirer du public nous discrédite-t-il aux yeux des juges » (« *ita quae circumstantibus ostentare uolumus, iudicibus prodimus* », 4.2.127).

- 25 Quintilien dénonce à plusieurs reprises la vaine virtuosité, qui tente les déclamateurs adultes comme les élèves, ceux qui par désir de montrer leur talent font croire qu'ils ont tout compris avant d'avoir réfléchi (« *iactantia ingenii* », 12.8.2), ou les déclamateurs

qui « cabotinent » comme on le fait au théâtre (*scaenicum*, 10.7.21), se piquant de parler dès que le sujet a été donné.

L'éloquence en acte

- 26 Le spectacle sous toutes ses formes envahit l'espace public à l'époque impériale. Dans le contexte de l'école, devant un auditoire choisi et en jauge limitée, la déclamation s'apparente elle aussi à une représentation. Quintilien essaie de canaliser les travers contemporains de cette éloquence-spectacle dans le chapitre dédié à l'action oratoire (11.3). Par la discipline que s'impose l'orateur, son geste et sa voix doivent recréer un naturel débarrassé des afféteries que l'on y met parfois sans s'en rendre compte : il s'agit de retrouver la nature par l'art et le travail. Quintilien vise deux types d'orateurs, les délateurs sans éducation qui multiplient les effets de manche pour impressionner le jury, signe d'une nature mal dominée²⁵, et les déclamateurs dont l'action oratoire est au contraire trop étudiée, ce qui se traduit aussi par des débordements, voulus mais excessifs : les uns pèchent par ignorance, les autres par mauvais goût.
- 27 Quintilien dénonce l'action débridée des apprentis orateurs qui oublient de régler leur attitude dans le regard du maître. Celui-ci apparaît comme un metteur en scène qui guiderait ses élèves d'un mouvement de sourcil. Les réactions des condisciples accompagnent la performance :

At nunc proni atque succincti ad omnem clausulam non exsurgunt modo, uerum etiam excurrunt et cum indecora exultatione conclamant. Id mutuuum est et ibi declamationis fortuna. Hinc tumor et uana de se persuasio usque adeo ut illo condiscipulorum tumultu inflati, si parum a praeceptore laudentur, ipsi de illo male sentiant. (2.2.12)

Mais aujourd'hui, penchés en avant, la tunique retroussée, les élèves se lèvent à la fin de chaque période, ils bondissent même, et manifestent leur enthousiasme par des cris inconvenants. C'est un service qu'ils se rendent les uns aux autres et qui fait le succès de la déclamation. D'où la tête qui enfle, une perception faussée de soi-même : les élèves, enivrés par la ferveur bruyante de leurs camarades, finissent par en vouloir à leur professeur s'il ne les loue pas assez chaleureusement.

Le tableau animé que Quintilien met sous nos yeux porte une critique esthétique et morale : au geste désordonné, puis inconvenant, des élèves-spectateurs, répond la vanité de l'orateur du jour. Ces habitudes prises dès la jeunesse perdurent chez les orateurs devenus adultes, modifiant par là-même les comportements. De ce genre de scène procède le goût pour les applaudissements qui, issu de la pratique de la déclamation, déteint sur l'éloquence judiciaire (4.2.127, 8.5.13-14).

- 28 La plupart des orateurs, au lieu de rechercher un silence attentif, mesurent leur éloquence aux bruits et vociférations qu'ils provoquent (« *tumultu et uociferatione* », 4.2.37). La performance prend alors le pas sur le contenu, faisant perdre de vue l'essentiel :

Tum autem optime dicit orator, cum uidetur uera dicere. At nunc uelut campum nacti expositionis hic potissimum et uocem flectunt et ceruicem reponunt et brachium in latus iactant totoque et rerum et uerborum et compositionis genere lasciuiunt ; deinde, quod sit monstro simile, placet actio, causa non intellegitur. (4.2.38-39)

Or l'orateur ne parle jamais mieux que lorsqu'il semble dire la vérité. Mais maintenant les orateurs considèrent que la narration leur offre, pour ainsi dire, un champ libre, et c'est le moment qu'ils choisissent pour moduler le ton de leur voix, renverser leur tête en arrière, battre leurs flancs avec les bras, et se livrer à toutes sortes d'extravagances dans les idées, le choix des mots, le style ; puis, par une sorte de prodige, la performance a du succès, mais la cause n'est pas comprise.

Il est ici question de la narration, dont la qualité première est la clarté : il faut faire comprendre au juge les enjeux de la cause. L'idéal en la matière est de s'exprimer simplement, de telle sorte que les auditeurs se disent qu'ils auraient pu formuler les choses de la même manière : qu'ils aient l'impression que c'est vrai. Là réside l'efficacité oratoire. Qu'il dise la vérité ou non est une autre question. Les orateurs contemporains, en multipliant les effets, vont à l'encontre de cette préconisation. Plus qu'une faute de goût, c'est une aberration (*monstrum*), que Quintilien dénonce. Le *placere*, qui n'est pas mauvais en soi, devient le but ultime au détriment du *docere*, et l'*actio* – dont Quintilien expose par ailleurs comme personne les ressorts, au service de l'orateur du forum –, au lieu de servir l'*inuentio*, détourne à son profit l'intérêt des spectateurs, ce qui a pour effet de vider le discours de sa substance. La forme prend le pas sur le fond, ce qui aboutit à un résultat paradoxal du point de vue de Quintilien : l'orateur a manqué son but (il n'est pas compris) mais il est applaudi. Sauf si son but est d'être applaudi...

La tentation du chant

- 29 Quintilien est sensible au charme de la voix²⁶, propre à rassembler les gens sur les places (12.10.73-76). Il étudie les nombreux critères qui permettent d'en évaluer les qualités et les défauts (11.3.14-60). Il dénonce à plusieurs reprises l'habitude contemporaine consistant à chanter en parlant (*cantare*), défaut qu'il envisage sous l'angle de la convenance oratoire (11.1.56). Il admet certaines nuances de voix pour la lecture des poètes à l'école, « mais pas une lecture dégénéralant en récitatif ou en modulation efféminée, comme on la pratique souvent aujourd'hui » (« *non tamen in canticum dissoluta, nec plasmate, ut nunc a plerisque fit, effeminata* », 1.8.2). Il critique aussi la musique jouée à son époque au théâtre, « efféminée, brisée par des modes lascifs » (« *quae nunc in scaenis effeminata et inpudicis modis fracta* », 1.10.31). L'adjectif *effeminata* évoque l'eunuque, contre-modèle de la mâle éloquence prisée par Quintilien et, plus précisément, l'asianisme²⁷.
- 30 La question n'est pas tout à fait neuve. Pour la voix comme pour le style, dont elle est l'expression, Cicéron met en avant le principe de *uarietas* qui permet d'éviter la monotonie (*Orator* 57). Il refuse lui aussi la tentation du chant, mais il souscrit au charme du « chant obscur » (« *cantus obscurior* »), qui correspond à la mélodie naturelle de la langue latine. Quintilien revient sur cette question en suivant une ligne argumentative complexe, entre tolérance pour le *cantus obscurior* et réticences suscitées par l'usage contemporain du chant, au forum comme dans les écoles (11.3.57-60).

Quid enim minus oratori conuenit quam modulatio scaenica et nonnumquam ebriorum aut comisantium licentiae similis ? (11.3.57)

Qu'est-ce qui convient moins à un orateur que cette modulation de la voix propre aux acteurs, dont les accents parfois évoquent les excès des ivrognes ou des noceurs ?

C'est toujours le spectre de l'asianisme et des débordements qui lui sont associés qui est mis en avant, avec un double repoussoir, l'acteur et le convive ayant abusé du vin. Le chant est propice aux émotions, mais pas celles qui ont cours au forum (affliction, colère, indignation, pitié), et y avoir recours dans ce contexte relève du sacrilège²⁸. Quintilien force alors le trait, usant d'ironie pour tourner en dérision cette pratique qu'il condamne et il met en garde contre le plaisir de l'oreille (« *audiendi quod aures mulceat uoluptate* »), dont il loue par ailleurs l'efficacité, nous l'avons vu. Il s'objecte

alors à lui-même le *cantus obscurior* défendu par Cicéron. Mais au lieu de faire la différence entre les chants condamnables et la musicalité naturelle de la langue latine, il veut y mettre de la mesure, et annonce une mise au point sur le sujet, qui ne viendra pas. La mise en scène de l'objection est signifiante : Quintilien dénonce un travers contemporain, qui a pris des proportions nouvelles dans l'éloquence de son temps, ce qui le conduit à prendre une certaine distance avec Cicéron, orateur d'une autre époque.

31 Il y a peut-être là une tension interne à sa pensée. Antonio Alberte González note que Quintilien se différencie aussi de Cicéron dans la définition de la période. Ce dernier assigne trois parties à l'agencement des mots (« *collocatio uerborum* ») : « arrangement, symétrie, nombre » (« *compositio, concinnitas, numerus* », *Orator*, 201). Quintilien infléchit son propos par rapport à lui : « De plus, dans tout arrangement, il y a nécessairement trois genres d'éléments : l'ordre, le groupement, le nombre » (« *In omni porro compositione tria sunt genera necessaria : ordo, iunctura, numerus* », 9.4.22). Il supprime la *concinnitas* de la définition parce qu'il associe ce terme, en raison d'une fausse étymologie, au verbe *concinere* (« chanter ») : il garde le rythme (*numerus*), mais il se méfie de la mélodie qu'implique la *concinnitas*²⁹. On peut relier l'insistance de Quintilien contre le chant à la suppression de la *concinnitas*. Cet aspect de la rhétorique de Cicéron faisait l'objet des critiques stoïciennes. Or M. Winterbottom note que le style de Cicéron, critiqué de son vivant par les atticistes, est précurseur du style des déclamateurs³⁰. Sur ce point, Quintilien se révèle plus austère et plus classique que Cicéron.

32 On pourrait décrire la déclamation antique comme un jeu de rôle collectif, pour employer une image empruntée au monde contemporain. Dans le cadre de la controverse, elle réunit des orateurs fictifs, qui jouent le rôle d'avocat ou de plaideur, traitant d'une affaire fictive, reposant sur les règles du droit romain, devant un public de juges fictifs. Comme souvent les jeux de rôle, elle a un double ressort, pédagogique et ludique : on joue pour apprendre, on apprend en jouant, dans tous les sens du terme. Et quand il n'y a pas de visée pédagogique, il reste le plaisir du jeu, plaisir gratuit, comme c'est le cas dans la déclamation mondaine. Quintilien a conscience de cette frontière interne à la déclamation, dont les contours sont flous, précisément parce que la dimension ludique et gratuite fait partie de l'exercice. Le jeu de rôle, dans les deux cas, déplace les enjeux : n'étant pas de vrais juges, les membres de l'auditoire évaluent non pas tant l'affaire en elle-même que la qualité du discours. C'est l'éloquence qui est jugée. Le professeur donne une appréciation sur la performance de ses élèves – qualité de l'argumentation et de l'expression, aisance de l'action oratoire, dans sa composante gestuelle et vocale. Quand c'est lui qui donne l'exemple, les élèves sont invités à apprécier son discours selon les mêmes critères. C'est un exercice complet et c'est pourquoi Quintilien l'approuve. À l'opposé, dans le cadre de la déclamation mondaine, les spectateurs gratifient les orateurs de leurs applaudissements à l'aune du plaisir qu'ils éprouvent, se laissant séduire par tel raisonnement subtil, telle formule ingénieuse – d'où le goût pour les traits –, telle expression séduisante, comme on le voit dans le titre donné aux déclamations de Sénèque le Père : « Sentences, divisions et couleurs », voilà ce que l'on retient avant tout. Dans les deux cas, l'orateur plaide sa cause – c'est la règle du jeu – mais il est plus préoccupé de recevoir les suffrages des spectateurs que d'obtenir l'acquiescement de son client. Il fait assaut de virtuosité, sur le

fond comme sur la forme, et le public est ravi. Même en contexte purement pédagogique, dès lors qu'il y a un auditoire, il est difficile d'échapper, pour les professeurs comme pour les élèves, à la tentation de se faire valoir.

- 33 Exercice destiné initialement à préparer à l'éloquence du forum, la déclamation est devenue un genre en soi, à la croisée des genres, discours d'apparat proche de l'éloquence épидictique, qui s'est substitué, comme modèle et comme finalité, aux discours délibératifs et judiciaires. C'est une autre frontière que dessine Quintilien dans l'*Institution oratoire*, au sein de l'éloquence de son temps, entre discours du forum et déclamation. Lorsqu'on revient à la réalité, quand l'orateur se fait avocat et le spectateur juge dans un tribunal, on garde les habitudes prises, l'un ne peut s'empêcher de faire des effets, l'autre, inévitablement, attend une éloquence virtuose, moins patient et réceptif quand l'argumentation est sobre et rigoureuse, classique en somme. Tel est le point de vue de Quintilien – comme celui de Tacite dans le *Dialogue des orateurs* –, qui déplore l'influence de la déclamation sur le forum et s'inquiète de la corruption de l'éloquence attachée à l'âge d'argent, sans que l'on sache toujours s'il vise la déclamation en particulier ou l'éloquence en général. Tantôt enthousiaste, tantôt critique, oscillant entre constat et volontarisme, Quintilien connaît mieux que personne les ressources que procure la déclamation, il en sait les dangers aussi, et se pose en arbitre pour en juguler les excès.

NOTES

1. Pour une présentation de la déclamation et de ses enjeux à l'époque de Quintilien, que nous retraçons ici brièvement, nous renvoyons à l'excellente synthèse de B. Breij, « Quintilian and Declamation », dans M. Van der Poel dir., *The Oxford Handbook of Quintilian*, Oxford, Oxford University Press, 2021, p. 236-258. On y trouvera de précieuses pistes bibliographiques.
2. Sur la déclamation à Rome, on peut toujours se reporter à S. F. Bonner, *Roman Declamation*, Berkeley, University of California Press, 1949. Voir aussi N. Hömke, *Gesetzt den Fall, ein Geist erscheint: Komposition und Motivatik der ps-quintilianischen Declamationes maiores x, xiv und xv*, Heidelberg, Winter, 2002.
3. Sénèque le Père, *Sentences, divisions et couleurs, des orateurs et des rhéteurs: controverses et suasoires*, trad. H. Bornecque (revue par J.-H. Bornecque), préface P. Quignard, Paris, Aubier, 1992.
4. S. F. Bonner, *Roman Declamation*, op. cit., ch. 4, p. 71-83, surtout p. 80-82. Voir aussi J. Fairweather, *Seneca the Elder*, Cambridge-Londres-New York, Cambridge University Press, 1981, p. 132-148 ; N. Hömke, *Gesetzt den Fall, ein Geist erscheint...*, op. cit., p. 45-82.
5. Nous citons (et soulignons) le texte de la Collection des Universités de France (Quintilien, *Institution oratoire*, texte établi et traduit par J. Cousin, Paris, Les Belles Lettres, 7 tomes, 1975-1980). Les traductions sont nôtres. Les chiffres renvoient, dans l'ordre, au livre, au chapitre, au paragraphe.
6. Voir C. O. Brink, « Quintilian's *de Causis Corruptae Eloquentiae* and Tacitus' *Dialogus de Oratoribus* », *Classical Quarterly*, 39, 1989, p. 472-503.

7. Voir S. Conte, « Physiologie du style : la métaphore du corps dans les traités de rhétorique latins », dans P. Chiron et C. Lévy dir., *Les Noms du style dans l'antiquité Gréco-Latine*, Louvain-Paris-Walpole (Ma.), Peeters, 2010, p. 279-298.
8. Sur Quintilien et la déclamation, voir, outre les autres références citées, E. Fantham, « Quintilian on the Uses and Methods of Declamation » [2002], dans E. Fantham, *Roman readings. Roman Response to Greek Literature from Plautus to Statius and Quintilian*, Berlin-Boston, De Gruyter, 2011, p. 320-330.
9. M. Winterbottom, « Schoolroom and Courtroom » [B. Vickers dir., *Rhetoric revalued*, Binghamton (NY), 1982, p. 59-70], dans M. Winterbottom, *Papers on Quintilian and Ancient Declamation*, éd. A. Stramaglia, F. R. Nocchi, G. Russo, Oxford, Oxford University Press, 2019, p. 92-102 ; M. Winterbottom, « Quintilian and Declamation » [M. Woronoff dir., *Hommages à Jean Cousin. Rencontres avec l'Antiquité Classique*, Paris, Les Belles Lettres, 1983, p. 225-235], dans M. Winterbottom, *Papers on Quintilian and Ancient Declamation*, op. cit., p. 119-128. Voir aussi J. A. Crook, *Legal Advocacy in the Roman World*, Ithaca, Cornell University Press, 1995, p. 163-167.
10. Traduction inspirée de *Quintilian. The Orator's Education*, éd. et trad. D. A. Russell, Cambridge (Mass.)-Londres, Harvard University Press (Loeb Classical Library), 2001, t. 2, p. 205.
11. Souvent, une même cause était défendue par plusieurs avocats au forum. Il y avait donc une répartition des rôles. Une fois que le premier avait présenté la cause avec la narration adéquate, les autres avocats pouvaient passer plus vite sur le sujet.
12. Le mot qu'emploie Quintilien pour désigner la réalité est *ueritas* : C. O. Brink, « Quintilian's *de Causis Corruptae Eloquentiae* and Tacitus' *Dialogus de Oratoribus* », op. cit., p. 476, n. 24. Sur le lien entre fiction et déclamation, voir D. Van Mal-Maeder, *La Fiction des déclamations*, Leyde-Boston, Brill, 2007.
13. Sur les rapports entre déclamation et théâtre, voir S. F. Bonner, *Roman Declamation*, op. cit., p. 132-167 ou A. Casamento, *Finitimus oratori poeta. Declamazioni retoriche e tragedia senecane*, Palerme, Flaccovio, 2002.
14. Pour une synthèse concernant Quintilien et le théâtre du point de vue de la formation, voir par exemple F. R. Nocchi, *Tecniche teatrali e formazione dell'oratore in Quintiliano*, Berlin-Boston (Mass.), De Gruyter, 2013.
15. M. Winterbottom, « Quintilian and Declamation », op. cit., p. 120 ; C. O. Brink, « Quintilian's *de Causis Corruptae Eloquentiae* and Tacitus' *Dialogus de Oratoribus* », op. cit.
16. « *Falluntur enim plurimum qui uitiolum et corruptum dicendi genus, quod aut uerborum licentia exultat aut puerilibus sententiolis lasciuit aut inmodico tumore turgescit aut inanibus locis bacchatur aut casuris si leuiter excutiantur flosculis nitet aut praecipitia pro sublimibus habet aut specie libertatis insanit, magis existimant populare atque plausibile* » (« C'est en effet une très grave erreur que de croire qu'on s'attire mieux la faveur du public et les applaudissements avec un style défectueux et corrompu, qui prend des libertés dans le choix des mots, s'ébat en petites phrases puérides, s'enfle d'une grandiloquence sans limite, s'enivre de lieux communs sans consistance, s'émaille de fleurettes prêtes à tomber pour peu qu'on les effleure, confond vertige de l'abîme et sublime, ou couvre sa folie d'un air de liberté », 12.10.73.)
17. Traduction Atelier Quintilien, S. Franchet d'Espèrey et al., *Exercices de rhétorique 21/2023*.
18. Traduction Atelier Quintilien, S. Franchet d'Espèrey et al., *Exercices de rhétorique 21/2023*.
19. Quintilien consacre un chapitre entier à la *sententia* (8.5). Voir la traduction de ce chapitre par l'Atelier Quintilien, S. Franchet d'Espèrey et al., *Exercices de rhétorique 21/2023*.
20. On trouve plusieurs emplois métaphoriques de *lasciure* dans le chapitre sur la composition stylistique : 9.4.6, 9.4.28, 9.4.108, 9.4.142.
21. Sur les nuances entre Quintilien et Cicéron à propos de la *uoluptas*, voir M. Winterbottom, « Cicero and the Silver Age » [W. Ludwig dir., *Éloquence et rhétorique chez Cicéron*, Genève, Fondation Hardt, 1982, p. 237-266], dans M. Winterbottom, *Papers on Quintilian and Ancient Declamation*, op. cit., p. 66-91 (ici, p. 85-86).

22. M. Winterbottom, « Quintilian and Declamation », *op. cit.*, p. 121-124 et N. Hömke, « 'Not to win, but to please'. Roman Declamation Beyond Education », dans L. Calboli-Montefusco dir., *Papers on rhetoric, VIII. Declamation*, Rome, Herder, p. 103-127.
23. Traduction inspirée de D. A. Russell, *Quintilian. The Orator's Education*, *op. cit.*, t. 2, p. 185.
24. J. Cousin, dans Quintilien, *Institution oratoire*, *op. cit.*, *ad loc.*
25. Les délateurs étaient particulièrement actifs à l'époque de Domitien : ce n'étaient pas des avocats mais des orateurs qui dénonçaient d'autres citoyens en espérant en tirer un profit. Voir Y. Rivière, *Les Délateurs sous l'Empire romain*, Rome, École Française de Rome, 2002 et S. H. Rutledge, *Imperial Inquisitions. Prosecutors and informers from Tiberius to Domitian*, Londres, Routledge, 2001.
26. Sur la voix dans la rhétorique antique, voir V. Schulz, *Die Stimme in der antiken Rhetorik*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2014 ; sur les défauts vocaux chez Quintilien, voir C. Guérin, « Trahi par sa voix ? L'interprétation des défauts vocaux dans l'*Institution oratoire* », dans L. Calboli-Montefusco dir., *Papers on Rhetoric XI*, Rome, Herder, 2012, p. 95-109. Voir aussi A.-I. Bouton-Touboulic dir., *Magna voce. Effets et pouvoirs de la voix dans la philosophie et la littérature antiques*, Paris, Classiques Garnier, 2021.
27. L'idéal de l'éloquence virile parcourt la rhétorique antique, au sens propre (attitude corporelle) et par métaphore dans la désignation du style. Ainsi, l'opposition entre atticisme et asianisme se traduit souvent par le couple antagoniste métaphorique mâle / efféminé. Voir F. Dupont, *L'Orateur sans visage. Essai sur l'acteur romain et son masque*, Paris, PUF, 2000 ; C. Baroin, « La beauté du corps masculin dans le monde romain : état de la recherche récente et pistes de réflexion », *Dialogues d'histoire ancienne*, 2015, Suppl. 14, p. 31-51 ; A. Richlin, « Gender and Rhetoric : Producing Manhood in the Schools », dans W. J. Dominik éd., *Roman Eloquence : Rhetoric in Society and Literature*, Londres-New York, Routledge, 1991, p. 90-110 ; J. Connolly, « Virile Tongues : Rhetoric and Masculinity », dans W. Dominik et J. Hall dir., *A Companion to Roman Rhetoric*, Malden (Mass.), Blackwell, 2007, p. 83-97.
28. L'expression employée par Quintilien est la suivante : « *ipsam forum sanctitatem Lydorum et Carum licentia soluere* » (« détruire la sainteté du forum en adoptant la licence des Lydiens et des Cariens », 11.3.58). D. Russell retient la leçon *ludorum talariorum licentia*, ce qui renforce la référence scénique, car le *ludus talaris* est un spectacle de caractère efféminé ou licencieux, par référence à la tunique talaire, qui traînait jusqu'aux talons.
29. A. Alberte González, « Pervivencia histórica y proyección sintáctica de la *concinntas* », *Emerita*, 55/2, 1987, p. 233-245 (241).
30. M. Winterbottom, « Cicero and the Silver Age », *op. cit.*
-

AUTEUR

SOPHIE CONTE

CRIMEL, Université de Reims Champagne-Ardenne